

| |
|---|
| EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL |
|---|

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 04 octobre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents :

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, M. MONNIER Jacky, Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel, Mme LION BOUCHER Patricia, M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, Mme JAMELIN Magali, Mme HALAVENT Sonia, M. DALBART Florian, Mme GOODE Virginie, M. CAILLAUD François, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : M. GRISEL Valentin, M. CHEVALIER Raphaël, M. RIAND Arnaud, Mme DORÉ Lise, M. GRISEL Julien, Mme TISON Catherine,

Absente : Mme LE PLEY Saouda,

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

| | | |
|---------------------|-----------|------------------------|
| M. RIAND Arnaud | Pouvoir à | M. BOURRELLIER Thierry |
| M. GRISEL Julien | Pouvoir à | M. GRISEL Bruno |
| Mme DORÉ Lise | Pouvoir à | M. DALBART Florian |
| Mme TISON Catherine | Pouvoir à | M. DURIEZ Dominique |

| | | |
|-----------------------------------|---|----------------------|
| DATE DE CONVOCATION | : | 26/09/2022 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE | : | 27 |
| PRESENTS | : | 20 |
| VOTANTS | : | 24 (dont 4 pouvoirs) |
| SECRETAIRE DE SEANCE | : | M. LARQUET Daniel |

OBJET : Marchés publics- Construction d'un centre de loisirs- Autorisation de signature

M. le Maire explique que le marché du centre de Loisirs pour le Lot N°10 Plomberie- Chauffage- Ventilation a dû être résilié pour faute de l'entreprise suite à une défaillance dans sa capacité à finir les travaux dans les temps.

Un nouveau marché doit être signé afin d'achever notamment les travaux de chauffage car actuellement les pompes à chaleur ne sont pas installées.

M. le Maire propose de signer un nouveau marché avec :

- l'entreprise Entropia, 340 Avenue Robert Hooke, 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY, pour un montant de 80 819.16 € HT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

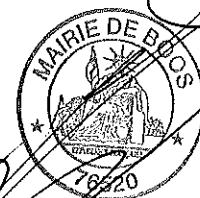
- Autorise M. le Maire à signer le marché d'un montant de 80 819.16 € HT

La dépense sera inscrite à l'article 2313.

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



Le secrétaire de séance

Daniel LARQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DL' or similar initials, written over a horizontal line.